

AVIS DE CONCESSION

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

M. Frédéric LETURQUE - Président
La Citadelle - 146 Allée du Bastion de la Reine - CS10345
62026 ARRAS - 0 - Tél : 03 21 21 86 50
mèl : correspondre@aws-france.com
web : <https://www.cu-arras.fr/>
SIRET 20003357900091



Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

OBJET : Contrat de concession pour l'exploitation du service de mobilité de la Communauté Urbaine d'Arras

Référence acheteur : 2026-DSP MOBILITE

Type de marché : Services

Procédure : Avis de concession

Code NUTS : FRE12

Lieu principal de prestation : Territoire de la Communauté Urbaine d'Arras

62000 46 communes de la CUA

Durée de la concession : à compter du 01/01/26 Jusqu'au 31/12/31

Description : La future concession intègre la gestion et l'exploitation des services suivants : transport régulier, transports scolaires, transport des personnes à mobilité réduite fonctionnant en « porte à porte » : Mobia, services de transport à la demande (TAD) ; services de transport de soirée ; services de navettes lors des grands événements du territoire ; services d'intégration tarifaire avec le TER dans le ressort territorial de la CUA ; services de locations de vélos en longue durée ; gestion de garages à vélos sécurisés ; services d'autopartage

Classification CPV :

Principale : 60112000 - Services de transport routier public

Complémentaires : 60130000 - Services spécialisés de transport routier de passagers

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Valeur estimé hors TVA : 106 200 000,00 euros

DELEGATION

Conditions relatives au contrat

Conditions d'exécution de la concession :

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au projet de contrat.

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Les dossiers de candidature seront jugés au regard des garanties professionnelles et financières apportées, du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du Travail et de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Seuls les dossiers dont les justifications produites auront été jugées suffisantes à l'issue de leur analyse, et au regard des éléments ci-dessous précisés, seront retenus.

Les offres des candidats ainsi retenus seront alors ouvertes.

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

Une lettre de candidature, les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, déclaration sur l'honneur sur exclusion à la participation à la procédure de passation des contrats de concession ; attestation sur l'honneur sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, déclaration sur l'honneur sur l'exactitude des informations fournies, copie certificats fiscaux et sociaux, attestation d'assurance, numéro unique d'identification

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Une déclaration sur le chiffre d'affaire, les bilans et comptes de résultat, attestation d'assurance et de responsabilité professionnelle, note de présentation sur la structure du candidat

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Présentation des moyens humains et matériels, les références du candidat, l'inscription au registre du commerce autorisation d'exercer la profession de transporteur public de personnes en France ou déclaration sur l'honneur que les démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la date de début d'exploitation., note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Remise des offres : 22/10/24 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

→ APPELS D'OFFRES

Renseignements complémentaires :

Le contrat est un contrat de concession au sens de l'article L. 1121-1 du code de la commande publique. Il s'agit également d'une concession de services ayant pour objet un service public en vertu de l'article L. 1121-3 du code de la commande publique. L'exploitation des services démarrera au 1^{er} janvier 2026 pour échéance au 31 décembre 2031. Le contrat prévoit une période de tuilage préalable à la date de démarrage du contrat.

Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent avis d'appel public à la concurrence, un dossier de consultation est mis à disposition sur le site (<https://www.marches-publics.info>) Il est de la responsabilité des candidats de s'y reporter pour prendre connaissance du contenu détaillé des candidatures et des offres qui doivent être remises simultanément.

Le candidat remettra au titre d'options dans son offre :

- Le renforcement de la fréquence de la ligne 1 (option 1)
- Le renforcement de la fréquence des lignes 2, 4 et 6 (option 2)
- Le renforcement des lignes du dimanche (option 3)
- Mise en place d'un service de location de vélos en libre-service (option 4)

Une visite aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 de 09h00 à 12h00. La durée de la visite est d'une demi-journée. Cette visite portera sur le site de remisage et l'agence commerciale Artis. Le site de remisage est situé rue Montgolfier 62000 ARRAS.

Le Concessionnaire devra avoir obtenu les autorisations nécessaires à l'exercice de la profession de transporteur public de personnes en France avant le début de l'exploitation.

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

La Citadelle - 146 Allée du Bastion de la Reine - 62026 ARRAS

Tél : 03 21 21 86 50 - mël : correspondre@aws-france.com

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille - Cedex, Tél : 03 59 54 23 42 - Fax : 03 59 54 24 45, mël : greffe.ta-lille@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE, 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille - Cedex, Tél : 03 59 54 23 42 - Fax : 03 59 54 24 45, mël : greffe.ta-lille@juradm.fr

Envoi à la publication le : 11 juillet 2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://marches-publics.info>